



Enjeux du commerce équitable au Sahel dans une dynamique de transformation économique : une revue de littérature

Challenges of Fair Trade in the Sahel within a context of economic transformation: A Literature Review

- **Salifou KONE***, ORCID 0009-0006-2415-5738
- **Salif KIETA***
- **Abdoul SAGARA***
- **Moussa Khoré TRAORE****

* Doctorants, École Doctorale Droit-Économie-Sciences Sociales-Lettres et Arts (ED-DESSLA-Mali)

** Enseignant Chercheur, Institut Universitaire de Développement Territorial (IUDT-Mali)

Résumé : Cet article propose une revue de littérature descriptive sur les enjeux du commerce équitable dans la dynamique de transformation économique au sahel, avec un focus particulier sur le cas malien. Il examine les fondements théoriques, les constats empiriques, les retombées positives, les défis et les limites de ce modèle, à travers des sources académiques et institutionnelles. Il ressort que, malgré son impact positif sur les conditions socio-économiques des producteurs et sur l'écosystème, le commerce équitable demeure confronté à des limites et défis liés à l'accès au marché, au niveau élevé des prix équitables pour les consommateurs du Sud, à la bonne distribution des marges entre producteurs, ainsi qu'au risque de dépendance des pays en développement vis-à-vis des marchés du Nord.

Mots clés : Commerce équitable, Sahel, Transformation économique, Développement durable

Abstract: This article presents a descriptive literature review of the issues involved in fair trade as part of the process of economic transformation in the Sahel, with a particular focus on Mali. It examines the foundations, positive spin-offs, challenges and limitations of this model, using academic

and institutional sources. It shows that, despite its positive impact on the socio-economic conditions of producers and on the ecosystem, fair trade still faces limits and challenges linked to market access, the high level of fair prices for consumers in the South, the proper distribution of margins between producer, and the risk of developing countries becoming dependent on markets in the North.

Key words: Fair Trade, Sahel, Economic transformation, Sustainable development

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21512237>

1. Introduction

Le commerce équitable s'impose aujourd'hui comme un levier alternatif du développement économique, social et environnemental dans les pays du Sud. Fondé sur les principes de justice, de transparence et de durabilité, il vise à garantir une rémunération juste aux producteurs, à renforcer leurs capacités et à promouvoir des chaînes de valeur plus inclusives. Dans la région du Sahel : caractérisée par une vulnérabilité économique, des aléas climatiques récurrents et une forte dépendance aux exportations agricoles. Le commerce équitable apparaît comme un instrument stratégique susceptible de soutenir les dynamiques locales de transformation économique.

Depuis le début des années 2000, des programmes de commerce équitable se sont implantés dans plusieurs pays du Sahel comme le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Ces programmes se concentrent sur des filières agricoles comme le coton, le beurre de karité, le sésame et aussi les produits artisanaux. Ce développement fait partie d'un changement plus large dans l'économie, où les gouvernements et les organisations locales travaillent à équilibrer le développement économique, l'équité sociale et la résilience environnementale.

Bien que le commerce équitable soit souvent présenté comme un levier du changement économique dans la région du Sahel, l'impact réel est encore discutable. Si certains travaux tels (Abdelgawad .2003 ; Benbihi 2019 ; Bélières et al. 2008) soulignent son impact positif sur la réduction de la pauvreté, l'automatisation des femmes et la valorisation des produits locaux, d'autres tels que les travaux de Elfkhi et al. (2013), mettent en évidence ses limites notamment la dépendance vis-à-vis des marchés du Nord et les défis liés à la certification et à la gouvernance locale. En effet, si ce modèle contribue à améliorer les revenus des producteurs et renforce certaines filières locales, il demeure confronté à des défis structurels : faibles industrialisations, dépendance aux marchés internationaux (les marchés du Nord), contraintes d'accès à la certification, et gouvernance parfois fragile des organisations de producteurs. De plus, la

capacité du commerce à s'inscrire durablement dans une dynamique de transformation économique c'est-à-dire à favoriser la diversification productive, la montée en qualité des produits de l'autonomisation des acteurs locaux.

Ainsi la question principale qui guide cette revue de la littérature est la suivante : dans quelle mesure le commerce équitable constitue-t-il un levier de transformation économique durable au Sahel, et quels en sont les principaux enjeux et limites.

À cela s'ajoutent trois interrogations majeures :

Quels sont les principaux fondements théoriques et historiques du commerce équitable ?

Quel a été l'émergence du commerce équitable au Sahel, notamment au Mali ?

Quels sont les enjeux du commerce équitable au Sahel dans une dynamique de transformation économique ?

À travers une démarche à la fois descriptive, théorique et analytique du commerce équitable, et dans la mesure où l'objectif recherché est d'améliorer les conditions des acteurs du Sud (notamment ceux du Sahel), nous répondrons aux questions ci-dessus. Après avoir présenté la revue de la littérature sur les fondements théoriques du commerce équitable, nous analyserons les enjeux liés à sa mise en œuvre au Sahel, dans une dynamique de transformation économique, afin d'identifier ses apports, ses limites et ses perspectives en matière de développement durable.

Le présent travail porte sur trois parties : 1/ Le commerce équitable et ses fondements ; 2/Le commerce équitable au Sahel : focus sur le Mali ; 3/Les enjeux du commerce équitable au Sahel dans la dynamique de transformation économique au Sahel.

2. Le commerce équitable et ses fondements : éclairage conceptuel

Dans une optique d'éclaircissement conceptuel, cette section vise, dans la mesure du possible, à porter une définition au commerce équitable, en mettant en lumière les fondements historiques, ainsi que les principes fondamentaux qui le sous-tendent.

2.1. Définition du commerce équitable

Plusieurs auteurs et institutions ont contribué à apporter une définition au commerce équitable. JOHNSON P. W. (2002) le caractérise comme étant la mise en place de relations commerciales justes, entre producteurs et consommateurs. Ces relations sont basées sur la confiance (à travers la promotion de la transparence et la traçabilité), le partenariat, ainsi que l'équité (de par la fixation de prix juste). C'est une alternative au commerce international conventionnel jugé

injuste pour les pays du sud, plus précisément les producteurs ruraux. Hurel (2004)¹, en se rattachant plus à l'aspect développement durable, le définit comme étant une pratique commerciale qui cherche à faire l'équilibre entre « *la protection environnementale, l'action économique, le développement social et le respect de l'expression culturelle et politique* ». C'est un ensemble de pratiques au Nord et au Sud cultivant la solidarité pour un développement et un commerce équitable. Selon Fontanel et al. (2009), il s'agit de mettre en place un partenariat fondé sur la transparence et l'accès à l'information, en vue de promouvoir un développement durable pour les producteurs exclus ou désavantagés.

De ces définitions, mettant l'accent sur l'action socio-économique et environnementale, le commerce équitable cherche à réduire, voire éliminer, les injustices subies par les pays du sud dans les transactions commerciales, l'inégalité entre les populations qu'elles soient d'une même société ou non, ainsi que la protection des ressources naturelles.

En 2001, le réseau FINE (FLO, IFAT, NEWS et EFTA), donne une définition acceptée par bon nombre d'acteurs. Selon lui, « *Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales aux producteurs et aux travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations de commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel* ».²

2.2. Les fondements historiques du commerce équitable

Tel que nous le connaissons aujourd'hui, le commerce équitable est le résultat d'une évolution historique, mais non linéaire, marquée par l'engagement de plusieurs organisations religieuses humanitaires, l'influence du mouvement tiers-mondiste et l'émergence du mouvement du développement durable (Bucolo, 2003 ; Carimentrand, 2019 ; Friser, 2009 ; Balineau, 2010, Predegal, 2006, Yilmaz, 2005, Blanchet et al, 2023).

2.2.1. L'engagement des organisations religieuses

¹ Citer par KOUAKOU G. E. (2004) : Le coton biologique et / ou équitable en Afrique de l'Ouest : état des lieux Septembre ;

² <https://www.commerceequitable.org/le-commerce-equitable/definitions/> visité le 28/09/2025

La tradition fait remonter les origines du commerce équitable au années 1940, période durant laquelle les organisations religieuses humanitaires (chrétiennes pour la plupart) ont entrepris des actions visant à soutenir les communautés vulnérables, notamment les pays en développement. Aux États-Unis, *Ten Thousands Villages* (Dix mille villages), SERRV international, viennent en aide aux populations marginalisées (refugiés et populations marginalisées). *Ten Thousands Villages*, dans le but de garantir des revenus décents, entreprend la commercialisation directe des produits artisanaux issus de Porto Rico, de Palestine et d'Haïti, populations affectées par la grande pauvreté, de situations politiques non favorables et des conséquences postcoloniales. Quant à SERRV international, créée par l'Église de Brethren (Église des frères) en 1949, vient en aide aux réfugiés d'Europe de l'après-guerre. Cette aide d'ordre économique et sociale consistait à vendre, dans les églises américaines, les objets artisanaux issus de l'Allemagne. En 1960, elle nouait des relations basées sur la commercialisation des objets artisanaux, avec les populations de pays pauvres d'Amérique latine (Balineau, 2010 ; Predegal, 2006 ; Blanchet et al, 2023). En Euro, dans le même ordre d'idée, des organisations humanitaires et caritatives, notamment Oxfam et L'association catholique *Kertkrade*, créent des circuits de distribution alternatifs pour les produits issus des pays du Sud. *Kertkrade*, intervient en 1959 dans l'importation des produits des pays du sud vers la Hollande. La vente se faisait à travers les églises et les réseaux de militants tiers-mondistes (Bucolo, 2003). Oxfam, une organisation européenne créée en 1942 par des mouvements chrétiens *Quaker*, en Angleterre, menait des actions humanitaires et caritatives à l'endroit des populations défavorisées. Ces actions consistaient, d'abord à porter assistance aux populations grecques, ravagées par la famine et sous la domination de l'Allemagne Nazi, à commercialiser les objets artisanaux fabriqués par des réfugiés chinois de Hong Kong et ensuite, à mener des actions de sensibilisation et d'information à l'endroit des populations favorisées (Balineau, 2010).

Ces premières démarches, que Predegal (2006) qualifie de « commerce solidaire », ont posé les bases d'un commerce fondé sur des valeurs éthiques et solidaires. La finalité étant d'humaniser l'économie, tout en mettant le moral, l'éthique et l'être humain au centre des affaires (Yilmaz, 2005).

2.2.2. L'influence du tiers-mondisme

Dans la suite logique des mouvements humanistes et religieux, un mouvement alternatif naît : tiers-mondisme. Avec des fondements idéologiques, politiques, ce mouvement prônait une

réforme des relations internationales pour favoriser le développement des pays du tiers-monde, à travers les dénonciations des inégalités d'échanges entre pays du Nord et ceux du Sud (Yilmaz, 2005 ; Balineau, 2010). Lors de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), tenue à Genève en 1964, les producteurs du Sud appellent les pays du Nord à remplacer *les aides financières ponctuelles et de court terme par de réelles politiques commerciales avec les pays pauvres* » (Bucolo, 2003) ; d'où le slogan "le commerce, pas l'aide" ("Trade, not aid"), appelant à des échanges commerciaux plus juste, plutôt qu'à une aide conditionnée. Ainsi, les acteurs du commerce équitable s'approprient le slogan, demandant ainsi des conditions commerciales plus équitables et justes. Ces revendications, en conséquence, ont politisé et radicalisé les discours sur le commerce équitable, se posant désormais comme un alternatif au commerce conventionnel.

Dès lors, le commerce équitable se développe. D'abord, la création des ATO, chargés de la commercialisation des produits équitables issus du Sud, dans les sociétés du Nord, mis en place par Oxfam en 1964. Ensuite, le développement progressif des points de vente (Magasins Du Monde et Artisan Du Monde), et enfin la création des labels, qui ont favorisé la diversification.

2.2.3. L'intégration dans le mouvement du développement durable

Les années 1980 a vu l'émergence des préoccupations environnementales et sociales. Ce qui a occasionné la publication du rapport Brundtland en 1987, popularisant le concept de développement durable à l'échelle mondiale. Ce rapport définit le développement durable comme étant un développement qui assure la satisfaction des besoins des populations présentes, sans compromettre les générations futures à atteindre les leurs.

Le commerce équitable, à cette époque, s'est progressivement intégré dans le cadre plus large du développement durable. À travers ses initiatives plus solidaires, étiques et morales, il est reconnu comme un levier pour promouvoir des pratiques économiques respectueuses de l'environnement, socialement équitable et économiquement viable. Des labels de commerce équitable, notamment Max Havelaar, ont été créés pour garantir aux consommateurs que les produits respectent les conditions requises en matière environnementale, humaine avec des meilleures rémunérations pour les producteurs.

Cette institutionnalisation du commerce équitable lui a permis de gagner en visibilité et en crédibilité, tout en bénéficiant d'une reconnaissance dans les politiques publiques et les

stratégies des entreprises privées, en matière de responsabilité Sociétales et Environnementales (RSE).

2.3. Les principes fondamentaux

Les principes fondamentaux du commerce équitable reposent sur la recherche d'un modèle commercial plus juste et respectueux des droits humains, environnementaux et des communautés marginalisées. Ils s'inscrivent à plusieurs niveaux : 1/Garantir Un prix juste pour les producteurs. Il s'agit de garantir un prix d'achat juste, devant permettre au producteur de vivre décemment. Non seulement le calcul doit garantir le respect de l'environnement et des aspects sociaux, mais aussi du producteur. 2/Promouvoir des relations commerciales durables. Le commerce équitable est basé sur des relations commerciales directes et durables. Il vise à établir des relations directes en évitant la présence d'intermédiaires entre les producteurs du sud et consommateurs du nord. L'écartement des intermédiaires permet aux producteurs de maximiser les revenus et de faire bénéficier directement les producteurs au commerce équitable et de traiter directement avec les consommateurs du nord. (Abdelgawad, 2003). 3/Assurer des conditions de travail décentes. Le commerce équitable veille à ce que les travailleurs vivent décemment de leur travail avec des meilleures conditions de travail, dans des milieux démocratiques et sans discrimination. Il s'agit du respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : interdiction du travail des enfants, interdiction de travaux forcés, santé et sécurité au travail, liberté syndicale, sécurité sociale, etc. (Michrafy, 2013). 4/Promouvoir la protection de l'environnement. Le commerce équitable préconise les pratiques agricoles (ou de production quelconques) qui tiennent compte du respect de l'environnement. Il est fortement conseiller aux producteurs de réduire les produits chimiques de synthèses (fertilisants et pesticides) au profit des produits et des pratiques écologiques et biologiques (gestion durable des terres, protection intégrée d'espaces végétaux, composte, les bio pesticides), dans les processus de production. La production des OGM est proscrite. 5/La promotion du développement communautaire. Le commerce équitable valorise les coopératives et associations pour rendre plus fort les petits producteurs, faire entendre leur voix dans la communauté, facilité les négociations et amélioré les conditions de vie, tout en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et jeunes. Il soutient également la construction et l'accessibilité aux biens fondamentaux : école, centre de santé et autres infrastructures susceptibles d'apporter le bien-être. 6/La transparence dans les actions et la responsabilité des acteurs. Les consommateurs, par exemple, ont accès à des informations claires sur les produits

(origines, conditions de production, de transport, ...). Un contrat synallagmatique entre les organisations du commerce équitable du Nord et les petits producteurs est requis. Chaque partie dans ses actions, s'engage à respecter librement ses obligations.

Figure 1 : Les 10 principes du commerce équitable.



Source : <https://wfto-europe.org/les-10-principes-du-commerce-equitable/>³

3. Le commerce équitable : entre alternative solidaire et logique du marché

Au fil des décennies, le commerce équitable devient une approche reconnue du développement, axée sur l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs dans les pays en développement. En offrant un prix minimum garanti, une prime au développement, des partenariats commerciaux stables et un soutien organisationnel, il vise à résoudre certains des problèmes inhérents aux marchés agricoles mondiaux.

2.2. Revue de la littérature

La littérature sur le commerce est vaste, multidisciplinaire et hétérogène. Les résultats sont souvent contrastés selon les pays, les filières et la méthodologie utilisée. Cette revue de la littérature propose une synthèse structurée des avancées théoriques et empiriques sur la problématique du commerce équitable.

³ Visité le 3 octobre 2025.

2.2.1. Les avancées théoriques

Dans la littérature la majorité des travaux convergent vers une même orientation, à savoir l'amélioration des conditions de vie des pays du Sud, dans une perspective de développement durable.

En effet, les définitions et principes du commerce équitable traduisent une volonté de concilier viabilité économique, justice sociale et durabilité environnementale. Ainsi, il apparaît comme une application concrète du développement durable, dans la mesure où il promeut des prix justes et stables, des débouchés commerciaux stables, des conditions de travail décentes pour les producteurs. Cette dynamique contribue à la réduction des inégalités socioéconomiques, ainsi qu'amélioration des revenus. Selon Buccolo (2013) ces effets positifs sont rendus possibles par l'adaptation des producteurs du Sud aux normes établies en collaboration avec les acteurs du Nord. En effet, leur mode de fonctionnement sont adaptés aux critères établis avec les acteurs du Nord, et par ce canal, ils parviennent à améliorer leurs conditions.

Dans cette même perspective, d'autres auteurs, comme Hert A. (2005)⁴, Poret (2007) Chohin-K et Kemmoun (2010) soulignent que le commerce équitable constitue un levier de lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des petits producteurs, notamment les plus marginalisés aux marchés internationaux à travers des partenaires commerciaux solidaires. De son côté, Balineau (2010) insiste sur le fait que les pratiques du commerce équitable, en plus des mécanismes de certification (le respect des normes) et des opportunités d'amélioration de rémunération, le commerce équitable s'inscrit dans une dynamique collective de développement, fondée sur une réelle appropriation par tous les acteurs concernés et son intégration harmonieuse dans les stratégies de développement économique local des pays en développement.

Outre sa dimension économique, le commerce équitable comporte une dimension sociale importante. Le commerce équitable est perçu comme un levier de cohésion sociale, de réductions d'inégalité sociale. Plusieurs auteurs, notamment Renard (2003) et Reynolds (2009) insistent sur son impact dans l'*empowerment* des producteurs, la participation démocratique et le renforcement du capital social dans les communautés rurales.

Cependant, plusieurs auteurs soulignent des tensions inhérentes à sa double vocation. Certains auteurs dénoncent une fragilisation des objectifs initiaux du commerce équitable, de par un glissement vers une logique marchande. Reynolds (2009) évoque une dynamique ambivalente induite par une "mainstreamisation" du commerce équitable. Bien que l'intégration des acteurs

⁴ Citer par Fontanel et al., 2009

et espaces conventionnels peuvent élargir les débouchés du commerce équitable, elle tend aussi à affaiblir les principes fondamentaux du mouvement. En effet, certains acheteurs se servent des labels équitables avant tout comme des outils de traçabilité et de marketing, sans un véritable engagement envers les objectifs sociaux du mouvement. Carimentrand et al (2011), insiste sur le fait que la création de Fairtrade International⁵ à occasionner le passage du commerce équitable fondé sur des relations de négociation à un mode de contrôle du Nord sur les activités du Sud.

2.2.2. Les avancées empiriques et discussions

Le commerce équitable a fait l'objet de plusieurs études empiriques. Ces études basées sur des données secondaires et études de cas, permettent de mesurer concrètement l'impact du commerce équitable sur les territoires du Sud. Plusieurs études menées en Afrique (Maroc, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, etc.) et en Amérique Latine (Pérou, Bolivie, Mexique), ont montré une hausse des revenus des producteurs, un accès régulier aux services sociaux de base, ainsi qu'un renforcement des capacités organisationnelles des organisations locales. Une étude menée par Chohin-K et Kemmoun (2010), Benbihi et Lahfidi (2021) affirme que le commerce équitable a permis d'améliorer les revenus de producteurs, à travers des études menées au Maroc. Les résultats de Chohin-K et Kemmoun (2010), montrent que 80% des femmes enquêtée ont vu leurs revenus améliorés depuis leur contact avec les acheteurs de produits équitable, leur mise en relations avec les organismes de commerce équitable du Nord, ainsi que les prix élevés et garantie. En plus de confirmer ces résultats, Benbihi et Lahfidi (2021) montrent que le commerce équitable un outil de résilience face aux crises, à travers leur étude sur la résilience des coopératives et le commerce équitable.

Au Mali, dans ce même ordre d'idée, Balineau (2010) ; Droy (2011) et Balineau (2011), à travers plusieurs études menées sur les productrices de coton équitable, montrent que le prix d'achat du coton équitable est plus attractif que celui du coton conventionnel. Ce prix composé de prix minimum garantis et prime équitable permettent d'améliorer le revenu, et par la suite, les conditions de vie des producteurs, en ce sens que les primes équitables sont destinées au financement des projets sociaux : écoles, points d'eau, centre de santé. Aussi, selon Balineau (2011), à travers une étude menée sur 199 organisations paysannes (OP) certifiées commerce équitable et une centaine d'organisations paysannes témoins, ressort que les OP certifiées font

⁵ L'organisme de référence qui définit les normes du commerce équitable à l'échelle mondiale

preuve d'une meilleure gestion, transparence et d'une meilleure gouvernance démocratique, contrairement aux OP conventionnelles.

En Amérique latine, Raynolds (2002), **Poret (2007)** et Carimentrand (2008) soulignent également l'effet positif du commerce équitable sur les producteurs de café, de cacao et du Quinoa. Leurs analyses montrent que les cultures équitables sont plus rentables que les conventionnelles. Selon Bouëdron et al (2019) la certification équitable a permis aux producteurs, de café d'une région du Piémont andin au Pérou, d'augmenter leur revenu de 15 à 50%, au travers de son prix minimum et de sa prime. En plus de l'augmentation des revenus, les primes équitables ont permis la réalisation des services sociaux de base, dans ces zones.

Malgré ces impacts positifs, il faut reconnaître que le commerce équitable présente des limites dans la littérature. Une des critiques régulièrement soulevée est la dépendance à la certification, avec ses coûts élevés, difficilement supportable par les petits producteurs, surtout en Afrique de l'Ouest. A cela il faut ajouter les difficultés d'accès aux marchés équitables, qui d'ailleurs sont, souvent, les causes des difficultés de financement de la certification. (Boscher et Valleur, 2011) Les études d'Elfkhi et al. (2013) dans le secteur équitable oléicole en Tunisie, dénotent un léger écart au niveau du paiement du prix juste. Les prix payés aux producteurs ne couvrent pas totalement les coûts de production.

En somme, les différents apports théoriques et résultats empiriques que nous venons d'aborder révèlent une complexité dans l'évaluation du commerce équitable. Si ce modèle vise à une transformation des relations commerciales vers plus d'équité, d'autonomie et de durabilité, il est à souligner qu'il comporte des résultats contrastés sur le terrain.

4. Le commerce équitable au sahel : focus sur le Mali

Il s'agit dans cette partie de décrire le contexte et l'émergence du commerce équitable au Mali.

4.1. Contexte

Au Mali, comme dans la plupart des pays du Sahel, il ressort de la quasi-totalité des statistiques que l'agriculture, dans toutes ses dimensions, constitue la composante essentielle de l'économie⁶. Le foyer abritant cette activité de taille, demeure fondamentalement le secteur rural, qui fonctionne, comme étant pris en otage par la persistance des phénomènes induisant des effets néfastes, à capacités d'annihiler les actions multiformes entreprises pour son développement durable. Au rang de ces phénomènes figurent, entre autres, la pauvreté

⁶ Institut Nationale de la Statistique (INSTAT) : enquête modulaire et permanente auprès des ménages, 2022.

économique et financière galopante, l'insécurité alimentaire chronique et la dégradation presque irréversible, dans certains cas, des écosystèmes naturels.

Il est généralement admis que les exploitations familiales sont les plus exposées à ces phénomènes. De la crise des dettes à l'ajustement structurel en passant par les grèves des cotonculteurs, nombreuses sont des mutations d'ordre économique, social, politique et environnemental qui se sont opérées. Elles impliquent des défis et des enjeux multisectoriels qui doivent s'analyser de façon globale, comme constituant un ensemble hétéroclite cohérent. En effet, la gestion de ces défis et enjeux a bien coïncidé avec la politique de libéralisation économique, sous sa forme la plus poussée, se traduisant par le retrait globalisé de l'Etat, d'abord dans le secteur industriel pour ensuite frapper en plein fouet, aujourd'hui, le secteur agricole⁷. Il laisse ainsi un vide à combler, en un moment donné où les organisations paysannes et les entreprises rurales censées le faire sont en faible posture, du fait de la segmentation, de la moindre capacité de maîtrise des techniques et technologies de production et de transformation des produits agricoles, du faible pouvoir d'influence des politiques s'appliquant à eux, de négociation et de structuration des marchés local, national, régional et international. Pour renverser cette tendance certaines organisations, auteurs et chercheurs seraient du point de vue que la pratique du commerce équitable en est une solution ; surtout pour les pays du sud comme le Mali.

4.2. L'émergence du commerce équitable au Mali

Le commerce équitable a été introduit au Mali dans les années 2000, à travers la culture du coton. Selon Sanogo (2007), cette introduction fait suite à plusieurs événements survenus au cours du développement de la filière. D'abord la crise internationale des cours du coton conventionnel. Depuis les années 1950/1951 la production du coton mondiale qui n'a cessé de croître, s'est vu attribué des prix presque constants sur le marché mondial. Cet état de fait serait due, en partie par l'effet des subventions et politiques agricoles des pays du Nord, la concurrence entre la fibre du coton et la fibre synthétique dans les industries de textile qui a permis de réduire la demande mondiale, ainsi que l'état grandissant du stock mondial qui a subi des spéculations (Sanogo, 2007 ; Bonjean et al, 2011). En suite la crise du secteur cotonnier malien. Autour des années 2000, le coton malien tombe dans une crise sans précédente qui

⁷ La privatisation de la CMDT, la grève des cotonculteurs des années 2000 ont été un choc pour les producteurs et le monde rural, du fait de leur dépendance à cette culture. La culture du coton permet à ces populations de se faire une garantie auprès des banques, d'avoir un préfinancement des intrants pour la culture de céréales et de se faire des revenus.

occasionne la réforme du secteur. La fluctuation des prix mondiaux, la mauvaise gestion de la CMDT⁸, ainsi que la pression des institutions de Brettons Wood en sont les principales causes (Sanogo, 2007 ; Bélières et al, 2008 ; Kern et Hazard, 2006 ; Balineau, 2010). La CMDT dans une forte incapacité procède à la réduction des prix d'achat du coton graine coté producteurs. Lors de la campagne 1999/2000, annonce le prix du coton graines à 150 F le Kg, contre 185 F pour la campagne précédente. Cette situation provoque une grève au niveau des producteurs, provoquant une réduction de 50% la production nationale. Enfin, les risques environnementaux de la culture cotonnière. La culture du coton au Mali, comme dans la plupart des pays au monde est qualifiée de culture hautement chimique, qu'elle soit irriguée (le système irrigué demande plus de produits chimiques et de pratiques qui détruisent progressivement l'environnement) ou pluviale, demande plus de produits chimiques pour maintenir le niveau élevé de production. Il s'agit des produits chimiques de synthèse, tels que les insecticides surdosés, les engrais chimiques riche en phosphate et en azote, qui ont des impacts négatifs sur la santé humaine à travers la pollution des nappes phréatiques. A cela, il faut ajouter l'appauvrissement des terres qui remet en cause la durabilité des pratiques culturelles (Sanogo, 2007 ; Kern et Hazard, 2006). C'est face à ces situations turbulentes que les premières initiatives du commerce équitable ont été introduites au Mali, à travers la CMDT en début des années 2000. Pour un premier départ, deux régions du bassin cotonnier ont été choisies ; à savoir la région cotonnière de Kita et celle de Bougouni, avec des bailleurs et des pratiques différents : l'Association Max Havelaar France et FLO, pour la région de Kita et Helvetas Suisse, l'association Max Havelaar Suisse et le groupe Reinhart Inc., pour la région de Bougouni. La différence dans la pratique résidait dans le fait que l'initiative de Bougouni était bio-équitable, alors que dans la région de Kita, c'était uniquement le coton équitable.

Au fil des ans, les pratiques équitables ont eu un franc succès. En 2005 on compte 1748 producteurs (avec 16 coopératives) de coton bio-équitable, dont 40% femmes avec une production de 160 tonnes de fibre de coton (Sanogo, 2007).

Aujourd'hui, la filière du commerce équitable se diversifie au Mali. En plus du coton, des produits comme le karité, le sésame, la mangue, l'anacarde et autres, font l'objet de certification équitable et biologique. La filière est portée par une plateforme nationale composée de plusieurs coopératives et fédérations, dans plusieurs régions du Mali : Bamako, Bougouni, Dioila, etc. Soutenue par des ONG internationales (AVSF-Agronome Vétérinaires Sans Frontière,

⁸ Environ 50 milliards de déficits ont été signalés par le contrôle financier de l'État malien

coopération Belge), les produits du commerce équitable se diversifient. En plus du coton, des produits comme le karité, le sésame, la mangue, l'anacarde et autres, font l'objet de certification équitable.

5. Les enjeux du commerce équitable dans la dynamique de transformation économique au sahel

A travers la mise en lumière des fondements et constats empiriques, et malgré certaines objections, le commerce équitable s'est imposé comme une solution porteuse de justice sociale et de durabilité. Dans un contexte sahélien marqué par la vulnérabilité socio-économique et environnementale, ce modèle suscite un grand intérêt. Il convient, d'en examiner les enjeux. Ces enjeux ici, non seulement, renvoient aux effets attendus ou observés, mais aussi aux défis structurels, aux opportunités de transformation et aux conditions de mise en œuvre. Ils permettent de comprendre dans quelle mesure le commerce équitable peut contribuer à un développement plus inclusif et durable dans les pays du Sahel.

5.1. Le commerce équitable : Un levier d'amélioration des conditions de vie économique des producteurs

Le commerce équitable contribue à une amélioration et stabilisation des revenus. D'abord, en garantissant des prix minimums justes, stables et des primes de développement, le commerce équitable contribue à l'amélioration et la stabilisation des revenus chez les producteurs. Il contribue à une grande satisfaction des producteurs face aux prix attachés aux produits équitables par rapport aux produits conventionnels (Haynes, 2006 ; Nelson et Pound, 2009 ; Vagneron & Roquigny (2010) ; Bouëdron et al 2019 ; Aderdour et al, 2019 ; Commerce Equitable France et al, 2020 ; Maisonhaute, 2025). En suite la réduction des intermédiaires que défend le commerce équitable, dans les relations d'achat, permet de réduire certains coûts et manques à gagner. Cela permet d'augmenter le revenu des producteurs. Également, les primes équitables que bénéficient les producteurs contribuent également à augmenter le niveau de revenu des producteurs. Deuxièmement, le commerce équitable, à travers ses différents principes, permet de réduire la précarité chez les producteurs, tout en renforçant leur résilience face aux éventuelles inégalités du commerce international (Tchouassi, 2007 ; Nelson et Pound, 2009). La stabilité des prix et l'amélioration du niveau des revenus générés, permettent aux producteurs de subvenir aux besoins essentiels, investir dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Également, en mettant en relation les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord, le commerce équitable permet de mettre les producteurs à l'abri de certaines difficultés liées à la production (manque de fonds de roulement, fluctuation des prix,

etc.). Le commerce équitable permet donc de renforcer la résilience des producteurs face aux éventuelles inégalités du commerce classique (Tchouassi, 2007 ; Nelson et Barry, 2009). Troisièmement, le commerce équitable facilite une meilleure accessibilité des petits producteurs aux marchés internationaux et porteurs. En mettant l'accent sur les contrats d'achat stable et la qualité des produits, il facilite l'ouverture des producteurs, surtout les petits, au monde. Les contrats stables et la production de qualité permet un meilleur positionnement des producteurs sur le marché international. Il constitue, pour la plupart de cas, un marché de niche profitant aux producteurs du Sud, dans les marchés des pays du Nord (Fontanel et al. 2009 ; Nelson et Pound, 2009).

5.2. Le commerce équitable : Un outil de responsabilisation et de justice sociale

Sur le plan social, le commerce équitable joue un rôle multidimensionnel. D'abord, il met un accent sur les meilleures conditions de vie et de travail des producteurs. À travers les pratiques respectueuses de la vie humaine et de son environnement, le commerce équitable incite un traitement digne des salariés. Pour ce faire, la majeure partie des labels internationaux se réfèrent aux principes et conventions d'organisations internationales évoluant dans ce sens (OIT, Déclaration Universelle des Droits de la Personne Humaine, conventions collectives, etc.). Fairtrade International, par exemple, exige à ses membres la mise en place des salaires répondant aux conventions collectives (dans les cas échéants) ou basé sur le salaire minimum ou encore d'après la moyenne des salaires de la région où se situe l'organisation ou l'entreprise partenaire. En plus, dans les différentes organisations, la liberté d'association et de négociation des travailleurs, la sécurité et la santé au travail sont exigés (Commerce Equitable France et al, 2020 ; Benbihi ,2019). En fin, le commerce équitable refuse catégoriquement des formes de travaux visant à remettre en cause la liberté des populations (enfants mineurs, par exemple) et l'égalité du genre. Le caractère social et solidaire du commerce équitable favorise une collaboration de travail plus transparente avec les producteurs désavantagés, dans un contexte de développement durable (Benbihi ,2019). Ensuite il contribue à une amélioration d'accès aux biens collectifs fondamentaux de base. Grâce aux primes équitables que perçoivent les groupements de producteurs à travers les chiffres d'affaires générés, le commerce équitable donne l'opportunité de financement de projets collectifs profitable à l'ensemble de la communauté. Elle profite donc à la mise en place de centre d'éducation, de santé et des points d'eau pour les populations locales. (Tchouassi, 2007 ; Nelson et Barry, 2009 ; Fontanel et al. 2009). En plus, un accent particulier est mis sur l'amélioration des conditions de vie des femmes ; et ce, sous plusieurs dimensions : autonomie financière, prise de décisions, leadership,

éducation, etc. En garantissant les prix minimums stables et en générant les primes équitables, le commerce équitable offre aux femmes productrices, une autonomie financière, en améliorant donc leurs conditions de vie et celles de leur famille. En plus, dans les groupements agricoles, le commerce équitable donne l'opportunité aux femmes d'apprendre, de prendre des décisions et de diriger. Ce qui améliore donc leur pouvoir décisionnel, renforce leur voix dans la communauté et contribue à leur *empowerment* (Amandine et al, 2019). Les femmes reçoivent également des cours d'alphabétisation et des formations techniques, censées contribuer à leur *empowerment*. Cette initiative aboutie, issue d'un partenariat entre une entreprise transnationale et un groupement de coopérative d'argan est unique et donc notable (Amandine et al, 2019). En fin, le commerce équitable, n'est pas seulement une affaire de vendre des produits équitables, il est aussi un mouvement visant à sensibiliser les populations sur les enjeux liés échanges internationaux ; à savoir, le manque d'éthique, la dégradation des termes de l'échange, les impacts environnementaux, etc. *c'est d'abord et avant tout un mouvement citoyen qui se mobilisent pour que les règles du commerce mondial puissent changer et que les droits des paysans et artisans soient partout respectés, où qu'ils soient dans le monde.* (Fontanel et al., 2009). Il invite les consommateurs à être des *consomm'acteurs* ; des consommateurs engagés dans la promotion des échanges équitables et juste, en utilisant son pouvoir d'achat. Les démarches d'achat dans ce sens, deviennent un choix de société visant à un modèle de consommation plus responsable et venant en soutien aux petits producteurs des pays en développement.

En sus, sur le plan de la gouvernance et la démocratie, le commerce équitable joue un grand rôle. Il encourage la transparence, les prises de décisions participatives et collectives, au sein des organisations de producteurs. Ce qui permet aux producteurs de prendre des décisions en toute autonomie, tout en défendant leurs intérêts. Également, les interactions entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord, favorisent la compréhension des enjeux de la mondialisation par un large public et une prise de conscience pour la promotion d'un commerce plus juste et équitable.

5.3. Le commerce équitable : Un outil de durabilité environnementale

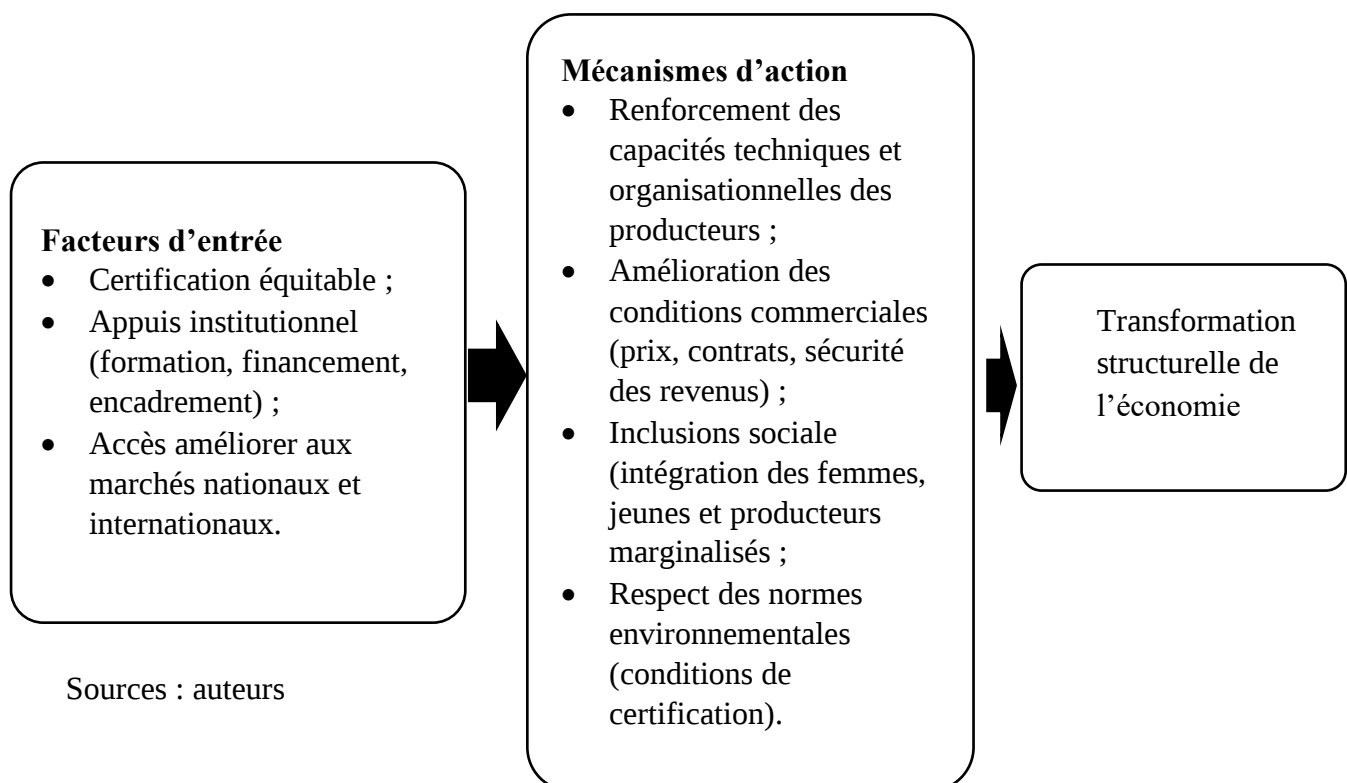
Au-delà des bénéfices socio-économiques, le commerce équitable produit également des bénéfices sur l'environnement. Il promeut l'agriculture biologique et durable. En s'engageant dans le commerce équitable, les producteurs sont tenus d'adopter des techniques et pratiques respectueuses de l'environnement, à travers la réduction des produits chimiques de synthèse, la

gestion optimale des ressources naturelles et l'interdiction des OGM. Pour la preuve, la plupart des organismes de certifications équitables font des restrictions, voir même, interdisent les substances chimiques de synthèses. Ils prennent, également, des mesures contre le gaspillage et la restauration des ressources (eau, énergie et déchets). Également, le commerce équitable encourage les projets de protection de forêts. Les membres des organisations de producteurs doivent s'engager à ne pas entreprendre des pratiques visant à nuire aux forêts. Ils sont amenés à avoir des procédures de prévention de déforestation ou de dégradation de végétation (Commerce Equitable France et al, 2020).

In fine, le commerce équitable constitue une aubaine pour le développement socioéconomique des populations du Sahel.

Ainsi, deux enseignements sont tirés de ce qui précède : l'élaboration d'un modèle conceptuel de recherche (figure 2).

Figure 2 : modèle analytique des effets du commerce équitable sur la transformation économique au sahel.



5.4. Les limites et défis à surmonter pour un impact durable du commerce équitable

Malgré les multiples avantages du commerce équitable, il faut reconnaître que ce modèle présente des limites, tant au niveau des prix équitables, de la répartition des marges, qu'au niveau de l'accès aux marchés.

Premièrement, le niveau élevé des prix équitables constitue un obstacle majeur face à l'accessibilité des produits issus du commerce équitable aux populations locales. Les produits ne sont pas accessibles à tous. Ce qui fait que la majorité des consommateurs de ces produits sont constitués de personnes aisées et majoritairement issus des pays du Nord. Alors que les consommateurs, aux revenus modérés ou faibles, voudraient bénéficier des bienfaits du commerce équitable et à contribuer à se faire sortir du système inéquitable dont ils sont victimes. Le niveau élevé du prix des produits issus du commerce équitable pourrait donc permettre, à ces derniers, de perdre la concurrence contre les produits conventionnels. Car il peut inciter les consommateurs à privilégier le conventionnel. En conséquence, le consommateur, se trouve alors dans un dilemme de contrainte budgétaire et les enjeux sociaux et environnementaux.

Deuxièmement, l'on se pose des questions sur la bonne distribution des marges. Selon nombre d'auteurs, les producteurs du Sud ne bénéficient pas à leur juste valeur les profits générés par le commerce équitable pour accroître leurs activités. C'est à dire les bénéfices ne leur sont pas redistribués correctement. Les priorités vont plutôt aux œuvres sociales qui sont la santé, l'éducation, les routes et autres (Predegal, 2006, Carimentrend, 2019). Ce qui pourrait être cause de découragement.

Troisièmement, le commerce équitable bien qu'il soit une alternative envisagée pour changer les règles du commerce conventionnel dans son ensemble compte des risques de dépendance des pays en développement vis-à-vis des pays du Nord pourrait surgir (Fontanel et al. 2009 ; Balineau, 2010 ; Predegal, 2006). Le commerce équitable dans ses démarches, invite les producteurs des pays du Sud à tisser des contrats de commercialisation avec des consommateurs du Nord, susceptibles d'acheter les produits aux prix équitables. Les producteurs, incités par les prix justes et stables que proposent ces derniers sont plus tentés à s'intéresser aux produits que recommandent ces derniers, donc exclusivement des produits d'exportation. On constate alors un intérêt pour les cultures d'exportation aux dépens des cultures vivrières. Pourtant, selon

Fontanel et al. (2009) « la recherche de l'autonomie des producteurs ruraux, ne passe pas par les produits d'exportation ».

6. Conclusion

Le commerce équitable, depuis son émergence dans les années 1940-50, s'est progressivement structuré autour de plusieurs principes que sont la justice sociale, la durabilité environnementale, la rémunération juste et la solidarité économique. Et ce, sous l'impulsion des organisations religieuses et humanitaires : *Ten Thousands Villages*, SERRV international, Oxfam, Kertkrade, Quaker. Son évolution historique témoigne d'un modèle en constante adaptation face aux transformations économiques que connaît le monde.

Dans le contexte sahélien, marqué par une pauvreté récurrente et persistante, une insécurité alimentaire, une vulnérabilité écosystémique et des déséquilibres commerciaux, le commerce équitable s'affirme comme une alternative crédible et stratégique. Elle émerge au Mali, depuis les années 2000, sous l'égide des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ; d'aide au développement : Helvetas, AVSF, Max Havelaar, ENABEL, etc.

L'objectif de cette étude était de présenter les enjeux du commerce équitable, dans un contexte de transformation économique au Sahel. À travers une revue de littérature, il a été possible de mettre en lumière les apports de cette approche dans l'amélioration des conditions économiques de producteurs, dans la responsabilisation et la justice sociale, la structuration des filières et la promotion du développement durable ; bien que des objections soient constatées.

Des limites et d'importants défis demeurent, notamment en lien avec, les difficultés des consommateurs locaux à accéder aux produits équitables dus aux prix élevés, les risques de dépendance et de focalisation exclusive aux produits d'exportation aux dépens des produits d'importance locales. Également il faut ajouter les conditions difficiles d'accès aux marchés internationales équitables.

Ainsi, une meilleure intégration des politiques publiques, un appui renforcé à l'endroit des organisations de producteurs et une adaptation des normes équitables aux réalités sahéliennes semblent nécessaires pour que ce modèle contribue pleinement à la transformation économique de la région.

- [1] Abdelgawad W. (2003). Le commerce équitable et la société civile internationale : une chance pour la mondialisation d'un droit de l'économie solidaire ; Association internationale de droit économique ; Revue international de droit économique, DOI10.3917/ride.172.0197 ; 2t. XVII.2, pages 197 à 232.
- [2] Aderdour M., El Haddad (2019). Commerce équitable des produits bios et développement local : cas de la coopérative les jardins de TOUZAIKOU ; Acte du colloque international Commerce équitable et développement durable, expériences locales du commerce équitable ; École supérieur de technologie Agadir.
- [3] Amandine C., Gana A., & Goeury D. (2019). La filière de l'huile d'argan, une image de produit équitable qui cache des disparités de situations ; Acte du colloque international Commerce équitable et développement durable, expériences locales du commerce équitable ; École supérieur de technologie Agadir.
- [4] Balineau, G., (2010). Le commerce équitable : un outil de développement ? Thèse de doctorat ès sciences économique. Université d'Auvergne Clermont-Ferrand 1.
- [5] Benbihi, L. ; Lahfidi, A. (2021). Commerce équitable et résilience des coopératives : le cas d'une coopérative féminine d'Argane dans le contexte de COVID-19 au Maroc, Revue AME Vol3 ; N°4/ 538-557.
- [6] Bélières J-F., Benoit-Cattin M., Barret L., Djouara H., et Kébé D. (2008). Les organisations de producteurs en zone cotonnière au Mali ; Économie rurale (en ligne), <http://economierurale.revues.org/498>; DOI : 10.4000/economierurale.498.
- [7] Benbihi L. (2019). Evaluer la performance globale de la certification commerce équitable selon les approches par les parties prenantes et les territoires : cas des coopératives de production d'huile d'argan au Maroc ; Acte du colloque international Commerce équitable et développement durable, expériences locales du commerce équitable ; École supérieur de technologie Agadir.
- [8] Blanchet V., Coulibaly-Ballet M., Fournier S. et Righi L. (2023) Les nouveaux périmètres du commerce équitable, Revue de l'organisation responsable, (vol.18), pages 6 à 22, Edition ESKA, DOI10.54695/or.182.0006.
- [9] Bonjean C. A., Calipel S., et Traoré F., (2011). L'impact des aides américaines et européennes sur le marché du coton : résultats d'un modèle d'équilibre partiel dynamique. Halshs-00564570.
- [10] Bouëdrón E., Cochet H., et Belchi P., (2019). Mesure de l'impact du Fairtrade sur les producteurs de café d'une région de piémont andin au Pérou, Acte du colloque international Commerce équitable et développement durable, expériences locales du commerce équitable ; École supérieur de technologie Agadir.
- [11] Boscher, C. et Valleur, R. (2011). Commerce équitable et petits producteurs en Afrique de l'Ouest : Actes de l'atelier (Kpalimé, Togo, 9-11 mai 2011) Agronome et Vétérinaires Sans Frontières.
- [12] Bucolo E. (2003). Le commerce équitable ; Sociologie Economie et Démocratique (Sed), Laboratoire de Sociologie du changement des institutions (LSCI), CNRS ; Hermes 36.
- [13] Carimentrand A., (2019). Introduction : les nouveaux habits du commerce équitable, entre fragmentation et affirmation. Revue internationale des études du développement, (240) 7-27. <https://doi.org/10.3917/ried.240.0007>.

- [14] Carimentrand A., Ballet J., & Renard M-C. (2011). Gouvernance, signes de qualité et équité dans les filières du commerce équitable, Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, 32:3, 269-280, DOI: 10.1080/02255189.2011.622603.
- [15] Chohin-Kuper A., Kemmoun H., (2010). De la théorie à la pratique : le commerce équitable de l'huile d'olive au Maroc, Cahiers Agricultures, Vol 19, 17-22, numéro spécial 1 : Le commerce équitable en question.
- [16] Commerce équitable France et Maisonnahaut J., (2025). Cadrage : le défi du prix juste : comment fixer un prix équitable ? Grain de sel n°87 : le commerce équitable en action, inter-réseaux développement durable ;
- [17] Commerce Equitable France, Fair world Project, FairNESS et Forum Fairer Handel. (2020). Guide international des labels de commerce équitable (Edition 2020). Commerce équitable France. <https://www.commerceequitable.org>.
- [18] Coordination Sud (2021). Genre et filières agricoles d'exportation : atouts, limites et enseignements du commerce équitable ; N°28.
- [19] Droy I., (2011). Le coton bio-équitable au Mali : un facteur de transformation sociale pour les femmes ? Le monde en développement 2011/4 n° 156 p. 47 à 58 ; De Boeck Supérieur ; <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2011-4-page-47.htm>.
- [20] Droy I. (2008). Les femmes productrices de coton bio-Equitable au Mali, IRD-UMR C3ED.
- [21] ELFKIH, S., WANNESI, O., & MTIMET, N. (2013). Le commerce équitable entre principes et réalisations : le cas du secteur oléicole Tunisien ; New Medit 1, Jel code : Q19, Q56.
- [22] Erguibi H. et Sadik A. (2021). L'étude de la relation entre le capital social et l'empowerment des femmes : une revue de littérature, Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume4 : Numéro 2 » pp. 1167-1186.
- [23] Fontanel J. ; Perrin-Bensahel L. et Corvaisier-Drouart (2009). Le commerce équitable ; in les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, l'Harmattan, pp.173-204, 2009, La librairie des humanités ; Coté cous (Grenoble), 978-2-296-09066-8.
- [24] Fontanel J., et Echinard Y. (2009). La puissance économicopolitique des organisations non gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui ; www.afri-ct.org
- [25] Friser A. (2009). Du discours militant à la réalité de marché : La réponse du commerce équitable à la crise du coton en Inde ; mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science de l'environnement ; université du Québec à MONREAL.
- [26] Granec, C. (2010). De l'aide au tiers-monde à l'engagement dans la mouvance altermondialiste : le parcours du catholicisme français des années 1950 aux années 2000. Théologiques, 18(1), 137–161. <https://doi.org/10.7202/1003548ar>.
- [27] Haynes, I. (2006). Le commerce bio et/ou équitable : réel avenir ou effet de mode ? Biotechnologie, Agronomie, société et Environnement, 10(4), 361-371.
- [28] INSTAT (2022). Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) ; Consommation Pauvreté bien-être des ménages ; Ministère de l'Economie et des Finances ; République du Mali.
- [29] Johnson P. (2011). Le mouvement du commerce équitable et la convention sur la diversité biologique ; Ethique et économie/ Ethics and Economics, 8 (2), <http://ethique-economique.net> JEL Classification : K33, Q57, O54, 05.
- [30] Johnson P. W. (2002). Commerce équitable : Cahier de propositions pour le 21ème siècle. Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, Pôle socio-économique de Solidarité.48 p.

- [31] Kern, F. E., & Hazard, E. (2006). OMC : la guerre du coton. L'économie politique, 2006 (2) 79-86. <https://doi.org/10.3917/leco.30.0079>.
- [32] KOUAKOU G. E. (2004) : Le coton biologique et / ou équitable en Afrique de l'Ouest : état des lieux Septembre.
- [33] Michrafy, M. (2013). Étude des effets des labels du commerce équitable sur le consentement à payer des consommateurs : application au cas du chocolat, Doctorat ès Sciences de Gestion, Université Montesquieu, Bordeaux IV École Doctorale Entreprise, Économie, Société (E.D. 42).
- [34] N'DRI Allou Nazaire (2016). Impact de la certification sur le revenu des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire ; Invited paper presented at the 5th International Conference of the African Association of Agricultural Economists, September 23-26, 2016, Addis Ababa, Ethiopia.
- [35] Nelson V., Pound B. (2009). The Last Ten Years: A comprehensive Review of the Impact of Fairtrade; Natural Resources Institute (NRI), University of Greenwich.
- [36] Ninon Sirdey (2018). Le commerce équitable améliore-t-il la sécurité alimentaire ? Le cas des ménages caféiculteurs des Andes péruviennes ; thèse de doctorat en économie École doctoral EDEG-Économie et Gestion portée par l'Université de Montpellier.
- [37] Poret S. (2007). Les défis du commerce équitable dans l'hémisphère Nord, Economie rurale (en ligne), 302 ; Novembre-décembre 2007, mise en ligne le 30 décembre 2009, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/2083>; DOI : 10.4000/economierural.2083
- [38] Raynolds, L.T. (2002). Poverty alleviation through participation in fair trade coffee in networks : existing research and critical issu. Center for fair and alternatif trade ;
- [39] Raynolds, L.T., Murry, D. et Taylor, P. L. (2004). Fair trade coffee : Building producer capacity via global networks. Journal of international development, 16(8), 1109-1121. <https://doi.org/10.1002/jid.1136>
- [40] Raynolds, L.T. (2009). Mainstreaming Fair Trade coffee : From Partnersshp to traceability ; World Développement (Vol. 37, n°6, pp. 1083-1093) ; doi:10.1016/j.worlddev.2008.10.001
- [41] Renard, M.-C. (2003). Fair Trade : Quality, market and convention. Journal of Rural Studies, 19 (1) 87-96.
- [42] Sanogo Y. (2007). Commerce équitable et Développement Durable : La filière coton au Mali ; Université du Québec en Outaouais ; <http://www.uqo.ca/observer>.
- [43] Tchouassi G. (2007). Genre et commerce équitable au Cameroun ; Conseil pour le développement de la recherche en science sociales en Afrique, Afrique et développement, vol. XXII, No. 1, 2007, pp.145-160 (ISSN 0850-3907).
- [44] Vagneron I., Roquigny S. (2010). Cartographie Analyse des études d'impact du commerce équitable ; CIRAD, UMR MOISA.
- [45] Yilmaz M. (2005). Le commerce équitable, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement Social (UNRISD).